

Une information entendue dans cette circonstance était, bien entendu, réputée fiable. Pour le signifier, l'expression bretonne consacrée était :

"Embannet eo bet war ar groaz" ou "Lavaret eo bet war ar groaz"
"On l'a annoncé sur le calvaire."

Celle-ci est justifiée par le fait que, dans la plupart des communes, le messager était juché sur un calvaire lorsqu'il proclamait les annonces, ce qui n'était pas le cas à Plouzévet, du moins au XX^e siècle. Il n'avait pas de tambour, c'est spontanément que la foule, habituée s'approchait de cette pierre à la grille de l'enclos.



Démètre Bosser (1902-1997) né à Kerguelen, qui a succédé à Jacques Le Neer en 1955, préféra quant à lui, ne pas prendre la parole en public. Il fit installer un panneau d'affichage où il apposait les informations provenant de la mairie. Il a exercé cette fonction jusqu'en 1975. Démet, qui était également cordonnier, apportait aussi les messages aux personnes qui, pour diverses raisons, ne pouvaient se rendre au bourg le dimanche matin.

1946, la foule attend les nouvelles à la sortie de la messe.

Dans des temps un peu plus reculés, le facteur profitait aussi de ce moment pour distribuer le courrier.

Cliché Dan LAILLER, 1946
 Photo R.M.N



IPNS, novembre 2012
 N° 4 (02 - 2013) : Le bazar
 Nous écrire : plozevet.hp@free.fr

Autrefois à Plouzévet.....

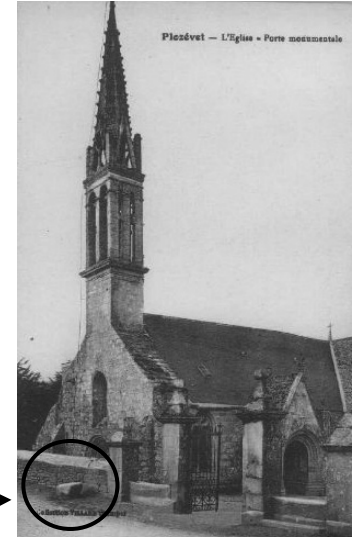
N° 3

La transmission des nouvelles

A Plouzévet, jusqu'à la fin du 19^eème siècle, les habitants étaient presque tous illettrés et ignoraient le français.

Les annonces officielles, les ventes aux enchères, les publications des bans, les faits divers....étaient lus à la sortie des offices religieux par le **tambour afficheur**, le **garde champêtre** ou tout autre représentant de la loi, qui placardait aussi les textes sur la porte de l'église.

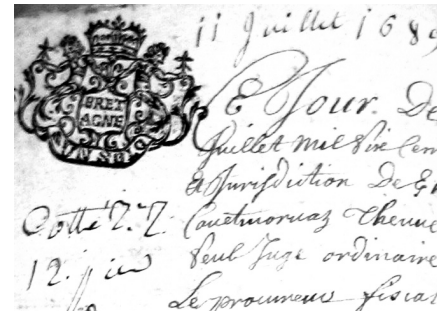
C'est du haut de cette pierre, auprès d'un pilier de la grille de l'enclos paroissial, que le tambour afficheur faisait connaître les nouvelles officielles aux habitants, à la sortie de la messe.



Les annonces officielles en 1689 (d'après un acte notarié)

Transcription partielle de l'acte

"....à l'issue de la grande messe dominicale dite et celebre ledit jour en leglise paroissiale de Plouzevet par messire allain Legoff prêtre de ladite paroisse et comme le peuple sortant en affluance hors de ladite église douoir l'office divin Il aurait hors lieu sainte en landroit accoustume de faire les bannyes et proclamations de Justice bannye et proclamée à haute et intelligible voix et fait scavoir, en vulgaire langage françois et brethon à tous ceux qui voudroient faire valloir et mestre à prix.... "



Après la Révolution.....

Charles Le Guellec se plaint au préfet de ne plus pouvoir communiquer avec ses administrés. En effet l'évêché ne nomme aucun prêtre à Plozévet, prétextant qu'il n'y a pas de lieu convenable pour les accueillir. Les habitants ne se rendent donc pas régulièrement au bourg et l'information ne passe plus.

"Plozévet, le 10 mars 1817

Le maire de la commune de Plozévet à Monsieur le Préfet de Quimper,
Monsieur le Préfet,
Depuis huit mois la commune de Plozévet composée de 2500 âmes est privée de prêtres. [...]
Sans offices nous ne pouvons publier les ordonnances de sa majesté, avertir les contribuables de payer leurs contributions, ni les personnes de corvée pour les routes vicinales.
Si ses intentions étaient de nous en accorder un, nous nous offrons à lui fournir un logement convenable en attendant que nous ayons fait réparer l'autre...."



En 1896, le conseil municipal se plaignait de la difficulté de communiquer avec l'extérieur de la commune : pour 4000 habitants, il y avait un seul facteur et deux jours étaient nécessaires pour communiquer par lettre avec Audierne ou Pont Croix. Les élus réclamaient un bureau de Poste. Il sera créé en 1906 et un bâtiment sera édifié, route de Quimper (actuelle crêperie). Le recensement de cette année 1906 nous apprend que **Pierre Le Quéré**, veuf de 75 ans,

est **messenger communal** et qu'il habite au bourg chez sa nièce Marie Marguerite Le Goff, épouse de Michel Gourret. Il décède en 1911, à 80ans. Demandé en 1906, le téléphone sera installé à la mairie dans les années qui suivent. Le facteur devient gérant du téléphone et distributeur de télégrammes.

En 1908, c'est **A. Bourdon**, tailleur d'habits à Lesplozévet qui occupe cet emploi.

On trouve des allusions à cet emploi dans les délibérations des conseils municipaux pendant la période 1912-1945

En 1912 le **messenger communal** est **Michel Gourret** du bourg.

Il sera mobilisé en 1914 et **Jacques le Guellec** occupera l'emploi jusqu'à son remplacement par **Jean Marie Strullu** en 1920.

Michel Gourret, handicapé par suite de la guerre, ne reprendra pas son service. Il sera par la suite employé au service de la famille Le Bail.

En 1920, c'est **Jacques Le Neer** qui est nommé aux fonctions de **tambour-afficheur**, à partir du mois de mai.

Plus tard, de 1943 à la fin de la guerre, les conseils municipaux mentionnent **Démet Bosser**, son gendre, à cet emploi. Il semblerait pourtant que Jacques Le Neer ait rempli ces fonctions bien plus longtemps.

François le Nay devient le **messenger du téléphone**.

L'emploi de messenger communal et de tambour-afficheur sera conservé jusqu'en 1975.



en 1946, **Jacques Le Neer** lit des annonces à la sortie de la messe. En arrière-plan on distingue la boutique de "Noun", le coiffeur. Derrière, tout au fond de la cour, se trouvait la petite maison où "Maï Penn Du" vendait ses bonbons. Beaucoup s'en souviennent !

Cliché Dan LAILLER, 1946. Photo R.M.N

Portrait de Jacques Le Neer (1873-1955)

Il est né à La Trinité, mais une fois marié il a habité au bourg où il exerçait la profession de tailleur et de brodeur bigouden. Il a aussi occupé la fonction de messenger communal jusqu'en 1954, à une époque où une partie de la population était encore bretonnante monolingue et souvent illettrée. (Le secrétaire de mairie, Jacques Le Neer était son fils).

Sa tâche consistait à aller, à pied, porter les plis provenant de la mairie, y compris les cartes d'électeur, dans les foyers de toute la commune.

En outre, tous les dimanches, entre la messe de 7 heures et celle de 9 heures d'une part, et à l'issue de la grand-messe d'autre part, juché sur une pierre située tout près du portail de l'enclos paroissial, il proclamait les annonces, en français sans doute, mais aussi en breton.

Il recevait de la mairie les informations rédigées en français et les traduisaient "de tête", en breton. Il n'écrivait pas ses traductions, n'ayant jamais appris à écrire le breton.

Des témoins se souviennent qu'il commençait ses interventions par :

"Chilaouit mad ! An eil lavaro d'egile! "

"Ecoutez bien ! Vous rapporterez les informations aux autres!"

Il lui arrivait souvent de demander à l'un ou à l'autre de bien vouloir passer à la mairie :

"An den-mañ den zo pedet da basea dre ar mairie."

"un tel est prié de passer à la mairie."

Lorsqu'un match de football devait se dérouler au stade de la Trinité l'après-midi, il l'annonçait aussi; par exemple :

"War dachenn an Drigned en em gavo Paotred Dispount."

"sur le stade de la Trinité les Paotred Dispount seront opposés à La Ploz."